



La Lettre des Marines

Février 2024

En ce début 2024, il est encore temps que le Conseil syndical vous souhaite une année de bonne santé et de convivialité et vous transmette les vœux du Maire de Saint-Maurice, M. Igor SEMO. Quelques informations aussi sur les mois à venir.

- **Assemblée générale 2024** : la date est fixée au **mercredi 15 mai**, merci de le noter. Si vous voulez présenter une motion au vote de l'assemblée, il vous faut adresser votre demande et les documents s'y rapportant au syndic Loiselet & Daigremont **au plus tard pour le 31 mars**.
- **Étanchéité des toits-terrasses** : Pour les toits-terrasses du bâtiment 1, la société METIN a commencé, ce lundi 22 janvier, les travaux qui se prolongeront jusque début mars. Nous remercions les propriétaires qui ont libéré les quatre places du petit parking pour permettre l'installation rationnelle de la logistique du chantier.
- **Étanchéité du parking** : Durant cette période, METIN traitera aussi le problème d'infiltrations dans le parking à la jointure des bâtiments 5 et 7 et donnera un avis sur les solutions pérennes potentielles à mettre en place pour les infiltrations au niveau du 9.
- **Bien vivre aux MARINES est l'affaire de tous** :
 - ✓ ne laissez pas un chien faire ses besoins dans le parking ;
 - ✓ ne jetez pas de liquides trop gras ou tout résidu susceptible d'obstruer les canalisations (certains résidents, notamment au bâtiment 3, en ont subi de lourdes conséquences) ; donnez également ces consignes à vos employé(e)s de maison ;
 - ✓ laissez les vélos sur les places de parking et pliez les trottinettes pour éviter de salir les parties communes ;
 - ✓ ne jetez pas dans les vide-ordures de paliers des sacs trop gros qui risquent d'obstruer les colonnes ;
 - ✓ vu les vols dans les boîtes aux lettres, préférez la livraison en point relais ou chez le gardien ;
 - ✓ en cette période où la nuit tombe vite, soyez vigilants envers des « visiteurs » suspects dans la résidence : signalez-les.

Votre coopération aidera le Conseil syndical dans ses tâches, par exemple pour identifier qui a « gravé » les boîtes aux lettres...

- **Ascenseurs** : les portes de l'ascenseur du bâtiment 5, dégradées par des graffiti, viennent d'être changées. Pour tous les ascenseurs, OTIS procède petit à petit à la levée des réserves signalées lors de la vérification quinquennale. Toutefois ces appareils, en place depuis une quarantaine d'années, sont vieillissants : nous en parlerons à la prochaine AG.
- **Compost** : le territoire Paris-Est Val de Marne a installé un container, situé près de l'église, allée Jean Biguet, pour collecter vos déchets alimentaires.
- **Diagnostic de performance énergétique (DPE)** : nos remerciements vont également aux résidents qui ont accepté d'ouvrir leurs appartements pour permettre l'examen rigoureux mené par l'entreprise DIAGAMTER en vue d'établir le DPE. Nous vous communiquerons le résultat dès réception.
- **Perspectives** : lors de l'AG du 15 mai, nous vous informerons des décisions importantes qu'il faudra prendre et échelonner pour les ascenseurs, le ravalement et le départ en retraite des gardiens. Placez quelques économies de côté !
- **Le Conseil syndical** vous prie de bien vouloir transmettre à brireaute@gmail.com vos numéros de portables et/ou adresses mails si ce n'est pas déjà fait : la communication (en copie cachée pour les mails) sera plus facile en cas d'alerte. Soyez assurés de notre discrétion.

Coordonnées du syndic Loiselet & Daigremont (37 rue de Joly – 94048 CRÉTEIL)

01 41 94 33 33 – Mme de Albuquerque : luciana.de-albuquerque@l-d.fr

Mme Cressard : dominique.cressard@l-d.fr

MERCI à tous de votre attention ! Prenez soin de vous.

Brigitte RÉAUTÉ et les membres du conseil syndical